



## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 686

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 686 intitulé : *Règlement décrétant un emprunt de 353 750 \$ et une dépense du même montant pour des travaux d'aménagement d'un îlot déviateur sur le boulevard Georges-Gagné Sud pour l'accès à la route 132* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 15 janvier 2019.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 16 janvier 2019.

Antoine Banville  
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier